

Fiche d'inscription à la formation

CQP Surveillant de Nuit - du au

Titre Maître de maison - du..... au.....

ETAT CIVIL

Nom :

Nom de Jeune Fille :

Prénom :

Né(e) le à Dpt :

ADRESSES (Toutes les mentions sont obligatoires)

 Adresse personnelle :
.....

Tél :

Adresse mail :

 Adresse professionnelle :
.....

Tél :

Adresse mail :

Je certifie exact les renseignements fournis.

Fait à..... le.....

Signature :



Formalités d'inscription

Inscription à la formation au choix :

- CQP Surveillant de nuit
- Titre Maître de maison

Accessibilité :

- Vous disposez d'une RQTH
- Avez-vous des besoins spécifiques pour votre parcours de formation ?
- Si oui, lesquels :

.....
.....

Modalités d'inscription :

En Formation, hors situation d'emploi :

Financement envisagé :

- Personnel
- CPF
- Pôle Emploi
- Autre (précisez) :

En Formation, en situation d'emploi :

Financement envisagé :

- Financement employeur
 - Pro A
 - Autre, merci de préciser :
- Autre (précisez) :

Pièces à fournir – obligatoires :

- Photocopie recto verso de la carte d'identité
- Attestation de l'employeur signée
- Curriculum Vitae
- Copie des diplômes

- Attestation sur l'honneur pour les personnes inscrites hors employeur
- Document PSMSP si effectuée



Attestation d'Accord de l'employeur
(lorsqu'il y en a un)
pour l'entrée en formation

Surveillant de Nuit – Du au
Maître de maison – Du au

Je soussigné (e)

Mme, Mr

Directeur (trice) de l'établissement suivant :

.....
.....

Téléphone :

Fax / mail :

Donne autorisation à

Mme, Mr

Pour suivre la formation :

Surveillant de Nuit

Maître de Maison

à Etcharry Formation Développement – dans nos locaux - 64480 USTARITZ

A Le

Nom, Signature du Directeur
et cachet de l'établissement

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné.e,

né.e le..... à..... demeurant

.....

candidat.e à la formation préparatoire au CQP Surveillant de nuit ou Titre Maître de Maison, certifie ne jamais avoir fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du diplôme (article L227 – 10 du CASF et L133-6 du CASF).

Fait, à

Le

Signature



Modalités de la formation

Les formations sont organisées autour de 3 ou 4 blocs de compétence et d'un module transversal d'accompagnement méthodologique (préparation aux épreuves de certification).

	Titre Maître de Maison (MM)	CQP Surveillant de Nuit (SN)
Bilan de positionnement (cf. Règlement admission)		
BLOC 1 77h (MM) 56h (SN)	Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie + HACCP et SST	Sécurité des personnes et des biens + EPI et SST
BLOC 2 84h (MM) 77h (SN)	Accompagnement des personnes	
BLOC 3 49h (MM et SN)	Participation à l'équipe pluri-professionnelle	
BLOC 4 28h (SN)		Spécificités du travail de nuit en secteur social, médico- social et sanitaire
Module transversal 21h+14h = 35h (MM et SN)	Accompagnement méthodologique Validation des Blocs	

Formation dispensée :

- Maître de Maison : 245 heures (dont 14h d'option)
- Surveillant de Nuit : 245 heures (dont 14h d'option)

La possession d'un titre ou d'un diplôme permet, dans certains cas prévus par les textes, la validation partielle automatique d'un ou plusieurs blocs de compétences des formations visées. Toutes les informations concernant les allègements et dispenses par diplômes sont disponibles sur les documents de cadre réglementaire de chaque diplôme, sur www.etcharry.org.

Nombre de places : Maximum 16 personnes, SN-MM et 2 parcours partiels. Nous retenons les dossiers par ordre chronologique d'arrivée (voir règlement d'admission SN MM)

Stage :

Une période de stage en alternance obligatoire pour les personnes en reconversion professionnelle ou recherche d'emploi :

- Durée : 210h pour un parcours complet ou 70h par bloc de compétences en parcours partiel
- Le stage se déroule en alternance avec les temps de formation.

Certification finale :

- CQP Surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire (niveau III)
- Titre Maître de Maison (niveau III)

Dispositions particulières :

Etcharry Formation Développement, dans le cadre du décret n° 2006-26 relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées, adhère au programme régional d'accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées (PRAFQPH).

Cet engagement se traduit par le renforcement de l'accessibilité à l'ensemble de nos formations pour toute personne en situation de handicap, en proposant et en développant si nécessaire, et en fonction des besoins des stagiaires, des adaptations tout au long du parcours de formation et lors du bilan de positionnement.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Barbara Larzabal :
accessibilite@etcharry.org

Montant de la formation :

- Titre Maître de Maison : 3.307,50 €
- CQP Surveillant de Nuit : 3.307,50 €

Contact inscription à la formation :

Christine PENNEL, Assistante de formation

Mail : christine.pennel@etcharry.org

Annexe – Tableau des dispenses

1.1. Surveillant.e de nuit

	Validations partielles automatiques						
	Qualification professionnelle de SNQ (avant 01/01/2015)	Qualification professionnelle de MM (avant 01/01/2015)	Qualification professionnelle de MM (après 01/01/2015)	DE Accompagnant Educatif et Social	DE Aide-Soignante	Surveillant visiteur de nuit SMS	TP Assistant de vie aux familles
Bloc 1 : Sécurité des personnes et des biens	X (sous réserve de la présentation SST-EPI)					X	
Bloc 2 : Accompagnement des personnes			X	X	X	X	X
Bloc 3 : Participation à l'équipe pluriprofessionnelle	X	X	X	X	X	X	
Bloc 4 : Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire						X	

1.2. Maitresse de maison

	Blocs de compétences du Titre Maître de maison en secteur social et médico-social		
	Bloc 1 Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable	Bloc 2 Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante	Bloc 3 Participer à l'équipe pluri-professionnelle
Passerelles avec les qualifications SN et MM			
Qualification professionnelle de Surveillant de Nuit Qualifié (Obtenu après le 01-01-15) ou CQP Surveillant de Nuit		X	X
Qualification professionnelle de Maître de maison (Obtenu avant le 01-01-15)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
Qualification professionnelle de Maître de maison (Obtenu entre 2015 et 2019)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
Passerelles avec d'autres certifications professionnelles de niveau 3			
DEAES - Diplôme d'état Accompagnant éducatif et social (JO du 31/08/21)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
Titre SVN – Surveillant Visiteur de Nuit		X	X
Titre ADVD - Assistant de vie dépendance	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
Titre professionnel ADV F - Assistant de Vie aux Familles	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
Titre professionnel ASMS - Agent de service médico-social	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
CAP ATMFC - Assistant(e) technique en milieu familial et collectif	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
Mention complémentaire Aide à domicile	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
CAPA - Services aux personnes et vente en espace rural	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		

2.

Passerelles avec des certifications professionnelles de niveau 4			
DEAS – Diplôme d’Etat Aide Soignant			X
DEAP – Diplôme d’Etat Auxiliaire de Puériculture			X
DETISF - Diplôme d’Etat Technicien de l’intervention sociale et familiale	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
DEME – Diplôme d’Etat de Moniteur Educateur		X	X
Bac pro ASPP - Accompagnement, soins et services à la personne		X	X
Bac pro SAPAT – Services aux personnes et aux territoires		X	X

